

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SUJET DU COMMUNIQUÉ

Metz, le 10/08/2022

### Réorganisation du réseau des finances publiques pour le secteur de Creutzwald

#### DGFIP – CREUTZWALD

La Direction générale des Finances publiques connaît depuis plusieurs années de nombreuses évolutions qui ont un impact considérable sur les méthodes de travail et sur les missions exercées dans ses services, ce qui l'amène à devoir repenser son organisation territoriale. C'est pourquoi, une réforme ambitieuse du réseau des finances publiques a été engagée depuis 2019.

Cette réorganisation a pour but d'apporter un meilleur service de proximité aux citoyens et aux élus locaux, adapté à leurs besoins, tout en regroupant ses services de gestion.

Dans le secteur de Creutzwald, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, en lieu et place de l'actuelle trésorerie un nouveau lieu d'accueil du public sera ouvert dans les locaux de la mairie tous les vendredis matin de 09h00 à 12h00.

A cet accueil tenu par un agent des Finances publiques, il sera possible de poser des questions ou effectuer des démarches sur l'ensemble des missions de l'administration des finances publiques, notamment dans le domaine fiscal, qui est le domaine qui suscite le plus de demandes de la part des usagers.

Pour les questions qui ne pourront être traitées par l'agent d'accueil, un rendez-vous avec le service concerné, par téléphone ou par visioconférence depuis l'accueil des finances publiques de Dieuze, sera systématiquement proposé.

Pour faciliter le paiement des factures du secteur public (cantines, eau, assainissement, périscolaire, hôpital, amendes, etc.), la DDFiP rappelle qu'il est possible de régler celles-ci, en espèces (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire, auprès des buralistes habilités dans les communes de Creutzwald (Tabac Prugnon, 13 Rue de la Houve), Boulay (Tabac Kranklader, 13 Rue du Marechal Foch) et Falk (Tabac Collin, 3 Rue de la Forêt).

Par ailleurs, dans le cadre de cette réforme, un cadre des finances publiques sera entièrement dédié à la mission de conseil aux élus locaux dans les domaines comptable, budgétaire, financière et fiscal. Ce cadre, qui disposera d'un bureau dans les locaux de la Communauté de Communes du Warndt, aura vocation à se déplacer auprès des élus du secteur qui le solliciteront.

Parallèlement, les travaux de gestion (paiement des salaires des agents territoriaux, paiement des factures des fournisseurs des collectivités locales, tenue de la comptabilité, recouvrement des impayés, etc.) des collectivités locales réalisés à la trésorerie de Creutzwald seront désormais exécutés au sein du service de gestion comptable de Saint-Avold.

**Cette réforme concilie donc la nécessaire réorganisation du réseau des finances publiques, l'amélioration du service de proximité apporté aux usagers et le renforcement du conseil aux élus locaux.**

***L'impôt s'adapte à votre vie : 24h/24, 7jours sur 7 sur le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ( accessible aux sourds et malentendants),***

